

1. Un plan positif mais lacunaire - Ils ont dit...
2. L'adolescence en question - Communication - Ils ont dit..
3. Coût du travail - Confiance restaurée avec Bercy Ils ont dit... - Chiffres clés
4. Les Brèves - L'agenda

## Ils ont dit

*“Notre marché du travail fonctionne de plus en plus mal. Il y a d'un côté des métiers sous tension, des secteurs d'activité souffrant de pénuries de main d'oeuvre comme le BTP, des entreprises qui recourent à de la main d'oeuvre étrangère, et de l'autre côté, quatre millions de chômeurs. Le contrat d'activité permettra d'obtenir une formation diplômante ou qualifiante...”*



*Les deux dispositifs les plus onéreux de mon plan, le contrat d'activité et la modernisation de l'apprentissage, monteront en charge progressivement. L'augmentation de la rémunération des apprentis, compensée par la prise en charge par l'Etat des charges sociales, se verra dans trois ans.”*

Le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, Jean-Louis Borloo, le 1<sup>er</sup> juillet dans le quotidien “Le Monde”.

## COHESION SOCIALE

### Un plan positif mais lacunaire

*Le plan de cohésion sociale ne manque pas d'ambition mais omet de traiter le problème crucial de l'orientation scolaire des jeunes.*

Le plan de cohésion sociale présenté le 30 juin montre que le gouvernement a pris conscience de l'ampleur des chantiers à mener pour mettre la France sur le chemin d'une croissance partagée par tous, et de la nécessité d'associer les partenaires sociaux à cette tâche d'envergure. L'UPA a immédiatement pris acte du volontarisme affiché par ce plan, saluant la prise en compte d'un certain nombre des priorités qu'elle avait mises en avant, et demandant aux ministres concernés d'améliorer en plusieurs points le contenu du projet. Dans son communiqué, l'UPA a considéré que le plan répondait à une priorité cruciale, celle de réorganiser le service public de l'emploi, de trouver les armes qui permettront de relier l'offre et la demande d'emploi. Des centaines de milliers de jeunes doivent en effet être remis en situation d'emploi, de sorte que les petites entreprises qui aujourd'hui éprouvent des difficultés de recrutement, puissent les embaucher. De même, les mesures visant à amplifier la formation en alternance qui devraient combler un réel retard de la France dans ce domaine, ont été saluées. En particulier, le développement des contrats de professionnalisation et la montée en puissance des contrats

d'apprentissage sont de nature à répondre aux besoins de l'artisanat. En revanche, il a été rappelé que ces dispositifs ne porteraient leurs fruits qu'à la condition qu'ils soient assortis d'une réelle prise en compte de l'investissement consacré à la formation par les petites entreprises. Par ailleurs, l'UPA a évidemment souscrit aux programmes tendant à encourager la reprise d'activité par les personnes les plus éloignées de l'emploi. Néanmoins, si ces mesures sont indispensables pour soigner un mal social trop répandu, elles ne permettront pas de combattre le chômage et l'exclusion à la source. Ainsi, l'UPA considère que le gouvernement a omis de traiter un élément essentiel à la réussite de ce plan : la mobilisation de tous les acteurs de l'enseignement, de la formation professionnelle et de l'orientation en vue de proposer un parcours personnalisé et efficace aux jeunes qui doivent acquérir une formation avant d'affronter le marché du travail. “Le plan de cohésion sociale n'aura pas l'efficacité requise si l'on ne réforme pas le système d'orientation scolaire et si l'Education nationale n'est pas sollicitée pour relever sa part du défi”, concluait le communiqué. A bon entendre...

## Chiffre clés

*“ Comment ne pas réagir lorsque l'on fait le constat qu'en France, chaque année, près de 60 000 élèves, 8% d'une génération, sortent de l'école sans aucune qualification ou la quittent avec une faible qualification.*

*Ces milliers de jeunes viennent malheureusement rejoindre le nombre des chômeurs alors même que les entreprises artisanales ont de plus en plus de difficultés de recrutement...*

*Il conviendrait que les enfants soient sensibilisés dès le primaire aux métiers de l'Artisanat ce qui permettrait ... de combattre les représentations négatives qui apparaissent à l'heure des choix d'orientation.*

*Dans ce cadre des partenariats entre l'Education Nationale et le monde professionnel sont indispensables. Nous nous sommes d'ailleurs associés avec l'Education Nationale dans le cadre d'un accord sur le développement de l'esprit d'entreprendre...*

*Tant qu'on cultivera chez les jeunes et leurs familles l'idée que le bac, et le plus souvent dans les esprits le bac général, est la norme et que la seule bonne politique est celle visant à conduire 80% d'une classe d'âge au bac on maintiendra les non-titulaires du fameux diplôme dans un sentiment d'exclusion.*

*Pour y remédier, il nous faut créer une véritable procédure d'orientation positive tout au long de la scolarité et non simplement en fin de 3ème...*

*Nous proposons que cette orientation soit réalisée par une instance indépendante, composée des représentants concernés par l'orientation : l'Education Nationale, l'ANPE, les partenaires sociaux, les parents d'élèves ...*

Extraits de l'intervention prononcée le 29 juin par Roselyne Lecoultré, membre du Conseil national de l'UPA, lors de la conférence de la Famille à Matignon.

## L'adolescence en question

La conférence annuelle de la Famille qui a eu lieu le 29 juin, avait cette année pour thème l'adolescence. L'UPA était représentée par Roselyne Lecoultré, membre du Conseil national de l'UPA et Vice-Présidente UPA de la Caisse nationale d'allocations familiales -CNAF-. Son intervention a permis de mettre en évidence les principales difficultés rencontrées par les adolescents en matière d'orientation et de scolarité. Comment se fait-il qu'autant de jeunes quittent chaque année le système scolaire sans la moindre qualification ? Pourquoi continue-t-on d'orienter les adolescents "par défaut" vers la voie professionnelle ? Quelle solution apporter aux nombreuses entreprises artisanales qui ne parviennent pas à embaucher le personnel dont elles auraient besoin ?

Madame Lecoultré n'a pas manqué d'avancer quelques unes des solutions préconisées par l'UPA (voir ci-contre). En particulier, l'idée de développer un partenariat approfondi entre l'Education nationale et le monde

professionnel et de l'élargir chaque fois que nécessaire à d'autres acteurs (ANPE, parents d'élèves...), a été présentée comme une ouverture indispensable, faisant écho à la demande ancienne de l'UPA de réunir des Etats généraux de la formation et de l'emploi dans les régions afin de créer un électrochoc et de mobiliser fortement tous les acteurs concernés. De même, il apparaît de manière de plus en plus évidente qu'une procédure d'orientation positive, proposée à toutes les étapes de la vie scolaire et non pas uniquement aux élèves de 3<sup>ème</sup> en situation d'échec, devrait être mise en place. Au lieu d'être l'apanage de l'Education nationale, l'UPA considère que cette démarche doit relever à l'avenir d'une instance indépendante associant tous les acteurs de l'orientation. En guise de conclusion et avec volontarisme, l'intervention concluait : *“Il n'est plus acceptable qu'il y ait des jeunes sans emploi et des emplois sans jeunes. C'est notre défi à tous, nous devons le relever”.*

## COMMUNICATION

### “ Réserve ta place dans la Première entreprise de France ! ”

A l'heure où bien des jeunes s'interrogent sur l'orientation à donner à leurs études à la rentrée, l'Artisanat lance une campagne pour l'inscription en apprentissage. L'initiative se traduit par deux vagues de communication, l'une du 25 juin au 10 juillet, l'autre en septembre. Pour la première fois la “Première entreprise de France” s'adresse aux 15/20 ans via internet et les téléphones mobiles : pop-up , bannières, e-mailing et envois de SMS. Les jeunes sont notamment alertés par un message réutilisant le langage SMS : *1skri twa vit' pour la 1<sup>ère</sup> entreprise de France...*

Parallèlement, une campagne destinée au grand public et aux parents d'élèves est diffusée sur trois supports hebdomadaires parmi les plus lus : TV Magazine, TV hebdo et Version Fémina. Le message est simple, “Offrez-lui

une place pour la Première entreprise de France” ; il s'accompagne d'une brève présentation de l'apprentissage et d'un renvoi vers le site [www.artisanat.info](http://www.artisanat.info).

Satisfaire les besoins de recrutement de professionnels qualifiés, pallier les nombreux départs à la retraite des prochaines années, assurer le développement, la pérennité et la transmission des entreprises artisanales, voilà quelques uns des buts recherchés par cette campagne en faveur de l'apprentissage mise en oeuvre à la demande du secteur par le Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat. *“Réserve ta place dans la Première entreprise de France ! ”.* L'appel est lancé et les inscriptions en apprentissage sont reçues au plus tard jusqu'au 15 novembre prochain.

## L'UPA rejette par avance toute remise en cause des baisses de charges

“D’abord soumises à la réduction obligatoire du temps de travail, puis à une forte augmentation du coût du travail (hausse du SMIC supérieure à 16% en trois ans), les petites entreprises vont-elles être pénalisées une troisième fois par la remise en cause des allègements de charges sociales ?” La question se pose depuis quelques semaines alors que parlementaires et ministres sont de plus en plus nombreux à vouloir modifier la législation sur le temps de travail et que parmi eux certains sont clairement tentés de revenir sur les baisses de charges accusées de peser trop lourdement sur le budget de l’Etat. D’où un rappel des faits et une mise en garde du Conseil national de l’UPA qui a condamné par avance toute initiative allant dans ce sens. Rappelons en effet que pour compenser l’augmentation brutale du coût du travail, très sensible dans les entreprises artisanales dont l’activité repose pour l’essentiel sur la main d’œuvre, l’UPA a dès l’origine sollicité

un allègement des cotisations sociales patronales sur tous les salaires inférieurs à 2,2 SMIC. La majorité actuelle avait alors soutenu cette revendication. En 2003, la loi Fillon limitait ces allègements aux salaires allant jusqu’à 1,7 SMIC mais en étendait le bénéfice à toutes les entreprises. Aujourd’hui, il apparaît clairement que la suppression ou la limitation des allègements de cotisations sociales patronales serait immédiatement sanctionnée par une dégradation de la situation de l’emploi, en particulier dans l’artisanat. Pour ces raisons et refusant que les petites entreprises soient sacrifiées sur l’autel des économies budgétaires, l’UPA a demandé au gouvernement comme aux parlementaires de renoncer à toute remise en cause des allègements. Le communiqué diffusé le 17 juin sur cette question les invitait “à confirmer au contraire la politique vertueuse de réduction du coût du travail qui, plus que toute autre, contribue à la création d’emploi et à la croissance”.

## ECONOMIES ET FINANCES

### Confiance restaurée avec Bercy

Sans mettre le feu aux poudres, les premières déclarations du ministre de l’Economie et des Finances en faveur de la relance de la consommation avaient suscité de vives et légitimes inquiétudes de la part des représentants du secteur (cf “Brève” n° 140). Depuis, deux éléments nouveaux sont intervenus. D’abord le projet de loi de soutien à la consommation présenté par Nicolas Sarkozy en Conseil des ministres le 16 juin, a révélé des mesures bénéfiques pour la pérennité des entreprises de proximité. L’une vise à exonérer d’impôt les plus values professionnelles réalisées au moment de la cession de l’entreprise ; l’autre tend à supprimer tout droit de mutation lorsque l’acquéreur s’engage à maintenir l’entreprise dans le même secteur d’activités pendant au moins cinq ans. Sous réserve de leur adoption par le parlement, ces dispositions seront de nature à favoriser le main-

tien des activités commerciales et artisanales, notamment dans les centres-villes où elles paraissent souvent menacées (voir l’exemple de Paris ci-contre).

Deuxième élément, une délégation de l’UPA a été reçue par Nicolas Sarkozy le 28 juin. Un large tour d’horizon de l’actualité du secteur a été effectué à cette occasion : conjoncture dans l’artisanat, réforme de la taxe professionnelle, règles applicables au commerce et à la distribution, coût du travail, projet de loi Entreprises...

L’entretien a permis de lever un certain nombre d’ambiguïtés. Ainsi, l’hôte de Bercy et les représentants de l’UPA ont convenu de se rencontrer le plus régulièrement possible afin de bâtir en commun l’environnement économique le plus approprié aux entreprises artisanales.

## Ils ont dit...

“On va travailler sur l’accès au financement, sur le statut social et juridique de la personne dans l’entreprise, celui de l’entrepreneur individuel... Nous travaillons au statut à donner à tous les conjoints d’entrepreneurs... Une femme de plombier, de charcutier, de maçon, en cas de divorce ou de veuvage, se retrouve sans rien !...”

Extrait d’un entretien accordé par Christian Jacob au Figaro Entreprises.

## Chiffres clés

### DEFAILLANCES

Depuis le début 2004, le nombre d’entreprises en redressement ou en liquidation judiciaire a augmenté de 2,5% en glissement annuel, traduisant une décélération des défaillances après la poussée de 11,7% de l’an dernier.

### CREATIONS

Le nombre de créations d’entreprises a progressé de 7% en mai 2004, selon l’INSEE. Sur ces 27.405 créations, 71% étaient des créations pures, 16% des réactivations et 12,5% des reprises. Sur les mois de mars, avril, mai, les créations sont en hausse de plus de 15% et concernent quasiment tous les secteurs, avec une vigueur particulière dans la construction et les services aux entreprises.

### PARIS

Entre 2000 et 2003, 19% des imprimeries, 13% des boucheries et 14% des poissonneries de Paris ont disparu, selon la Cotrac, structure spécialisée de la FNAIM.

### HARD DISCOUNT

3440 magasins de hard discount sont implantés en France (240 supplémentaires en un an). 12% des achats alimentaires s’effectuent dans ces enseignes, contre 8,8% en 1999.

## Recul de la négociation collective

Présidée par le ministre délégué aux Relations du travail, Gérard Larcher, la commission nationale de la négociation collective a examiné le bilan annuel des accords signés en 2003. Il en ressort un bon niveau de négociation au niveau interprofessionnel et un ralentissement des négociations de branche et d'entreprise. En effet, 66 accords interprofessionnels ont été conclus en 2003 contre 43 en 2002. De son côté, la négociation de branche a légèrement ralenti passant de 892 accords en 2002 à 884 l'an dernier. Patrick Liébus et Jean Bellet, membres du Conseil national, représentaient l'UPA à cette réunion.

## Difficultés de recrutement

Une enquête de l'Unedic montre que parmi les dix métiers où sont signalées les plus fortes difficultés de recrutement, figurent en deuxième position les maçons qualifiés (27.800 offres en 2004 avec des difficultés de recrutement dans 82% des cas), devant les bouchers, charcutiers, boulangers (près de 15.000 offres avec des difficultés à recruter dans 73% des cas).

## 28 octobre 2004

Prenez date ! Le prochain congrès de l'UPA aura lieu le 28 octobre prochain au Palais des congrès de Paris.

## Label Egalité

Dany Bourdeaux et Roselyne Lecoultré, respectivement présidentes de la Commission sociale et de la Commission des conjoints représentaient l'UPA à la réception organisée à Matignon le 28 juin par le Premier ministre et par la ministre de la Parité et de l'Egalité professionnelle, Nicole Ameline, en faveur de l'égalité professionnelle.

## Conseil économique et social

Dans le cadre du renouvellement des membres du Conseil économique et social -CES-, les Présidents de Chambres de métiers réunis en Assemblée générale le 15 juin, ont élu leurs cinq représentants. Afin de veiller à une représentation équilibrée des trois grandes familles professionnelles, l'UPA avait tenu la veille une réunion préparatoire afin que chaque confédération procède à des élections primaires. L'UPA a constaté avec satisfaction que l'Assemblée générale de l'APCM avait élu les candidats investis par l'UPA : Serge Alméras, Président de la Chambre de métiers du Gard, UPA-CGAD ; Michel Dreano, Président de la Chambre de métiers du Lot-et-Garonne, UPA-CAPEB; Alain Duplat, Président de la Chambre de métiers du Pas-de-Calais, UPA-CGAD ; Alain Griset, Président de la Chambre de métiers du Nord, UPA-CNAMS ; Pierre Martin, Président de la Chambre de métiers de l'Yonne, UPA-CNAMS. Les cinq représentants de l'UPA au CES seront prochainement désignés et viendront ainsi compléter les cinq représentants des Chambres de métiers.

## “ Ouvrir le collège sur les filières professionnelles ”

C'est une perspective qui va clairement dans le sens demandé par l'UPA ; le ministre de l'Education nationale, François Fillon envisage une ouverture par petites touches du collège. La réforme qui devrait bientôt être présentée, prévoit d'instaurer à côté d'un “socle de connaissances”, “un parcours de découverte des filières professionnelles”. L'objectif est à la fois d'améliorer les connaissances dans les matières fondamentales (lire, écrire, compter), et de permettre aux collégiens de “choisir librement au terme d'un tronc commun la voie la plus appropriée”. En toile de fond, il s'agit d'apporter de nouvelles solutions aux 160.000 jeunes qui chaque année sortent du système sans qualification ni diplôme. L'UPA ne peut qu'encourager cette démarche qui apporte un début de réponse aux attentes formulées depuis tant d'années.

## L'agenda

22 JUIN

Participation du Président de l'UPA au dîner des membres Comité de liaison des décideurs économiques -CLIDE-.

23 JUIN

Entretien du Président de l'UPA avec le Directeur des entreprises commerciales, artisanales et de services -DECAS-, Jean-Christophe Martin.

24 JUIN

Participation du Président de l'UPA au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale de l'Institut supérieur des métiers -ISM.

28 JUIN

Audition d'une délégation de l'UPA par le ministre de l'Economie et des Finances, Nicolas Sarkozy.

Participation de Dany Bourdeaux, Présidente de la Commission sociale et de Roselyne Lecoultré, Présidente de la Commission des conjoints de l'UPA, à la présentation à Matignon du “Label Egalité” par le Premier ministre et la ministre de la Parité et de l'Egalité professionnelle.

29 JUIN

Participation de la Vice-Présidente UPA de la Caisse nationale d'allocations familiales, Roselyne Lecoultré, à la Conférence annuelle de la Famille.

Audition du Président de l'UPA par le ministre des Relations du travail, Gérard Larcher.

6 JUILLET

“Expression Directe” UPA diffusée sur France 2 et consacrée à la promotion des femmes dans l'artisanat.

8 JUILLET

Conseil national de l'UPA.

14 JUILLET

Participation du Président de l'UPA à la réception organisée à l'Elysée à l'occasion de la fête nationale.



53, rue Ampère - 75017 Paris - Tél. : 01 47 63 31 31 - Fax : 01 47 63 31 10 - E-mail : UPA@wanadoo.fr

CAPEB  
Confédération de l'Artisanat  
et des Petites Entreprises du Bâtiment

CNAMS  
Confédération Nationale  
de l'Artisanat des Métiers et des Services

CGAD  
Confédération Générale  
de l'Alimentation en Détail - Section Artisanale